BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION ET AGENDA DU MOIS DE AOÛT 2025

LA MAIRIE DES ARQUES

Destruction des nids de frelons asiatiques

Rappel : La commune prend intégralement en charge financière la destruction des nids de frelons asiatiques.

Restrictions de l'usage de l'eau

Chaque semaine, en fonction de la situation hydrologique, un arrêté préfectoral réglemente **les prélèvements d'eau dans les cours d'eau et leurs nappes d'accompagnement ainsi que les manœuvres de vannes dans le département du Lot.**
Par exemple l'arrêté du 24 juillet 2025, pour « le vert aval et la masse », nous sommes en « alerte renforcé ». Il est donc interdit :

* Manœuvre de vannes d'installations hydrauliques (déversoirs, prises d'eau)
* Remplissage des réserves, retenues et plans d'eau
* de 8h00 à 20 h 00 - Prélèvements pour l'arrosage des jardins potagers, remplissage des piscines, lavage de véhicules et autres usages
* de 8h00 à 20 h00 - Prélèvements pour l'irrigation agricole

Attention cet arrêté ne concerne pas l'usage de l'eau potable. Mais nous vous conseillons fortement de la rationnaliser.

Il existe un outil pour savoir si vous êtes concerné par des mesures de limitation en période de sècheresse : https ://vigieau.gouv.fr (Accueil - VigiEau)

Risque d'incendie

Les incendies s'intensifient dans les forêts françaises. En cause ? La hausse des températures, la sécheresse intense... et la négligence des promeneurs.
Adoptons les bons gestes
Pour se protéger des incendies et préserver la végétation, voici quelques bons réflexes à adopter :
- Organiser les barbecues loin de la végétation, qui peut s'enflammer
- Jeter ses mégots dans un cendrier (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture)
- Réaliser ses travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main

Rappel : **Vous avez** l'**obligation** de **débroussailler** votre terrain et de le maintenir en état débroussaillé s'il est situé à moins de 200 mètres des massifs forestiers, landes, maquis ou garrigues classés à risque d'incendie.

Encombrants

Nous rappelons qu'il est interdit de déposer des encombrants aux abords des poubelles collectives. Les encombrants ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Ils doivent être collectés au niveau des déchetteries en respectant certaines conditions.

LA MAIRIE DES ARQUES

Renforcement électrique

Avec le concours de la FDEL, un renforcement électrique a été effectué, entre le chemin des Moulins et Ladoux, en passant par Auricoste. Les travaux sont terminés.

Acquisition de la scierie à la Mouline

La commune des Arques vient d'acquérir la scierie de la famille Castagnier à la Mouline. Cette acquisition comporte le bâtiment, l'étang ainsi que des parcelles situées en aval de la scierie.

Date à venir

Repas des aînés – le dimanche 21 septembre

ASSOCIATIONS et AUTRES STRUCTURES LOCALES

LA RUCHE DES ARQUES

Mardi 12 août à 22h30 – Les étoiles filantes. Au jardin de La P'tite Place.
La période des étoiles filantes des Perséides s'étend du 17 juillet au 24 août. Les Nuits des étoiles 2025 seront donc sûrement l'occasion d'en voir quelques-unes si vous observez longuement le ciel et si le temps le permet. Cependant, c'est autour du 12 août qu'il y en a le plus. Venez dans le jardin de La P'tite Place / Les Arques à 22h30, équipé avec une couverture ou avec un sac de couchage, habillez-vous chaudement car les nuits sont souvent fraîches. Apportez vos jumelles si vous en avez. N'oubliez pas : on fait un vœu quand on voit une étoile filante. **Réservations avant le 12 août auprès de Sylvia (05 65 21 78 08).**

Dates à venir

Lundi 8 septembre de 16h à 17h à la salle de l'Alambic – la gym douce pour les jeunes de + de 60 ans recommence
Mardi 30 septembre à dimanche 5 octobre – voyage de six jours / cinq nuits par car à Roses, Espagne

ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS) – VALLÉE DE LA MASSE

Samedi 23 août à 10h : ATELIER ENFANTS : Menons l'enquête – Cherchons la petite bête
Balade à la recherche du petit peuple de l'herbe pour découvrir le monde fascinant et ingénieux des insectes ! Munis du matériel adapté, les enfants capturent en douceur ces petites créatures, observent, identifient puis leur redonnent leur liberté. Au terme de cette découverte, les enfants fabriqueront un petit abri à abeilles solitaires à installer chez soi.
Intervenants : Magali Constant, animatrice Atelier Nature Hirondelles et Damien Villate, animateur gestionnaire ENS Département du Lot.
Le matériel nécessaire à la construction des abris est fourni. RDV transmis après l'inscription.
Tarif : gratuit sur inscription, limité à 12 enfants (obligatoirement accompagnés d'un adulte)
Sur inscription : https://www.eventbrite.fr/e/atelier-enfants-menons-lenquete-cherchons-la-petite-bete-tickets-1317080476159?aff=oddtdtcreator

LE MUSÉE ZADKINE

Jusqu'au 21 décembre 2025 – Exposition temporaire : Confrontation Zadkine / Cocteau ou le triomphe d'Orphée

L'exposition met en lumière les liens entre Ossip Zadkine et Jean Cocteau et leur intérêt commun pour le thème d'Orphée à partir du témoignage de leur ami commun, Gaston-Louis Marchal.

Vendredi 1 août à 15h – VISITE-ATELIER : Stop motion

Atelier de création collective en stop motion autour du mythe d'Orphée et des œuvres de Zadkine et Cocteau, après une visite guidée de l'exposition « Confrontation Zadkine / Cocteau ou le triomphe d'Orphée ».
Public : jeunes à partir de 10 ans (inscrire uniquement les jeunes qui participent à l'atelier) –
Intervenant : Sandrine Routtier / Gindou Cinéma
Durée : 2h – Tarif : gratuit (moins de 26 ans, limité à 6 participants)
Sur inscription : https://www.eventbrite.fr/e/billets-atelier-stop-motion-1251099525359?aff=oddtdtcreator

Vendredi 8 août à 15h – VISITE-ATELIER : Peinture sur bâtons

Partez à la découverte du sculpteur Ossip Zadkine en famille. Après une visite accompagnée dans le musée, à vous de jouer les artistes ! Créez des personnages à partir de branches d'arbres à la manière de Zadkine. Imaginez des personnages à partir des formes offertes par la nature et mettez-les en couleur !
Prévoir des vêtements adaptés pour la peinture acrylique.
Public : parents – enfants, enfants à partir de 6 ans.
Intervenante : Birgitte Thyssen, Musée Zadkine
Durée : 2h — **Tarif :** l'entrée au musée, goûter offert
Sur inscription : https://www.eventbrite.fr/e/billets-visite-atelier-peinture-sur-batons-1251101100069?aff=oddtdtcreator

Vendredi 15 août de 15h à 17h – VISITE-ATELIER : Autour de l'argile

Partez à la découverte du sculpteur Ossip Zadkine en famille : après une visite accompagnée dans le musée, à vous de jouer les artistes ! Créez vos propres sculptures avec argile, brindilles, fleurs et autres trésors de la nature.
Public : parents – enfants à partir de 6 ans.
Intervenante : Birgitte Thyssen, musée Zadkine
Durée : 2h — **Tarif** : l'entrée au musée, goûter offert
Sur inscription : https://www.eventbrite.fr/e/billets-visite-atelier-autour-de-largile-1251092765139?aff=oddtdtcreator

COMITE DES FETES

Samedi 9 août dès 18h : FÊTE DU VILLAGE

• Merci pour votre généreuse contribution aux **aubades**.
• N'oubliez pas votre verre pour un **apéro avec Zico** et son accordéon populaire.
• Préparez vos couverts et assiettes.
Vôtre comité vous concocte son **assiette composée :** chipolatas (boucherie Guérit – Catus), frites, salade suivie par ses fameuses crêpes. D'autres propositions vous seront faites par nos partenaires **food trucks**.
• Affutez vos baskets pour danser sur les tubes de notre **groupe préféré : FUZZ** va encore nous mettre le feu !
• Gardez un peu d'énergie pour une fin de soirée avec **DJ Bascaré.**

LES ATELIERS DES ARQUES

Jusqu'au 29 août 2025 – Exposition « Jours de fête » dans le village

Les Ateliers des Arques vous invitent à découvrir le travail de Hobbypopmuseum, Shirley Nirina Thomas, Alban Turquois, Lucille Uhlrich, Manon Cezaro, Alexis Jamet.
Horaires : les mardis et jeudis de 13h30 à 17h30, les mercredis et vendredis de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Les samedis et dimanches de 14h30 à 18h30.
Accueil de groupes sur réservation les mardis et jeudis de 10h à 12h au 05 65 22 81 70

Ateliers créatifs du mercredi

Les ateliers sont animés par Clémence Laporte, médiatrice aux Ateliers des Arques. Nombre de places limité. Visite de l'exposition « Jours de fête » et goûter inclus. Vêtements de protection fournis. **Tarif :** 5 euros par enfant ou 10 euros par famille.

• Mercredi 20 août de 14h30 à 17h – Atelier « Pixel art »

Public : familles avec enfants de 6 à 12 ans. Lors de cet atelier, les enfants seront invités à interpréter des photographies d'insectes vivant dans le marais des Arques (notamment des papillons) grâce à la technique des perles à repasser.

• Mercredi 27 août de 15h à 17h – Atelier « Sculpture musicale »

Public : familles avec enfants de 2 à 6 ans. Revivez la soirée de vernissage en préparant avec vos enfants de petites sculptures comestibles en forme d'instruments ou de notes de musique.

Informations et réservations au 05 65 22 81 70 ou par mail à ateliersdesarques@gmail.com

Rappel : Comme indiqué dans la lettre d'information du mois de juin 2025 : Notre commune compte de nombreuses résidences secondaires et afin d'éviter d'imprimer du papier pour rien et d'entasser du papier dans les boites aux lettres, nous souhaitons que chacun des propriétaires de résidences secondaires nous fasse savoir s'ils souhaitent continuer à recevoir le bulletin (papier ou mail). Un courrier vous a également été adressé avec le bulletin du mois de mai vous expliquant que cette distribution s'arrêtera en septembre (si vous ne vous manifestez pas).

Suivez les infos de notre village sur notre site internet https://www.lesarques.fr/
Demandez le bulletin par mail en envoyant un message à sg.lesarques@yahoo.fr

Ne pas jeter sur la voie publique - Ne pas reproduire